

---

## Éléments initiaux dans la phrase japonaise – Spécificité ou universalité ? –

Yayoi Nakamura-Delloye

---

**Édition électronique**

URL : <http://corpus.revues.org/2502>

ISSN : 1765-3126

**Éditeur**

Bases ; corpus et langage - UMR 6039

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 décembre 2014

Pagination : 221-241

ISSN : 1638-9808

**Référence électronique**

Yayoi Nakamura-Delloye, « Éléments initiaux dans la phrase japonaise – Spécificité ou universalité ? – », *Corpus* [En ligne], 13 | 2014, mis en ligne le 01 mai 2015, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://corpus.revues.org/2502>

---

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

© Tous droits réservés

## **Éléments initiaux dans la phrase japonaise – Spécificité ou universalité ? –**

Yayoi NAKAMURA-DELLOYE  
INALCO, CEJ<sup>1</sup>

### **1. Introduction**

Les travaux portant sur l'ordre des mots dans la phrase japonaise, tels que (Saeki 1998), se limitent généralement à l'étude de la place la plus fréquente de chaque catégorie de mot, sans se préoccuper du rôle fonctionnel que pourraient avoir certaines positions dans la phrase. Mais la partie initiale de la phrase ne devrait-elle pas représenter pour l'énonciateur, comme le dit Le Goffic (1993), « une zone de liberté relative, avant d'être pris dans le réseau serré des relations syntaxiques de son énoncé » dans la phrase japonaise tout comme dans la phrase française ? Telle est l'hypothèse que nous défendons dans la présente étude.

Nous allons d'abord passer en revue la description usuelle en linguistique japonaise du rapport entre la place initiale et les éléments extra-prédicatifs (§ 2), avant de présenter notre étude préliminaire (§ 3) qui nous a permis de dresser un paradigme des éléments externes au noyau syntaxique, et plus généralement des éléments initiaux. Nous examinerons ensuite plus précisément les compléments argumentaux apparaissant en position initiale (§ 4), qu'il est difficile de considérer comme extra-prédicatifs, afin de déterminer l'effet exact de leur déplacement en tête de phrase. Enfin, nous réfléchirons à la différence entre les effets produits par les circonstants cadratifs initiaux avec et sans particule *wa* (§ 5).

---

<sup>1</sup> Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Centre des Etudes Japonaises (EA).

## 2. Etat de l'art : Place initiale et éléments extra-prédicatifs

### 2.1 *Éléments extra-prédicatifs*

En considérant que la place des circonstants a un rapport étroit avec leur portée, donc leur signification, Le Goffic (1993) consacre un chapitre à l'étude de la relation entre la place, la portée et l'interprétation des circonstants. D'après lui, le début de phrase, avant la structure sujet-prédicat ou encore même avant le terme en « qu- », qui est une place particulière bien limitée appelée parfois « pré-initiale », est une position privilégiée pour les compléments de phrase, extra-prédicatifs, tels que les thèmes (ou topiques)<sup>2</sup>, les éléments que Combettes (1998) appelle constructions détachées, ou encore les différentes expressions qui ouvrent des cadres du discours, appelées introducteurs de cadre (Charolles 1997 et 2003)<sup>3</sup>.

Les grammaires japonaises reconnaissent également l'existence dans la phrase japonaise d'éléments extérieurs à la structure syntaxique centrale. Nous appellerons dans cette étude **éléments externes** les éléments qui n'appartiennent pas au noyau syntaxique de la phrase japonaise, composé du thème syntactico-discursif et de la proposition constituée autour du mot prédicatif. La plupart des linguistes reconnaissent aujourd'hui au moins trois types d'éléments externes : les éléments indépendants, les éléments de liaison et les éléments d'évaluation comprenant notamment les adverbes de phrase.

---

<sup>2</sup> Dans la présente étude, « thème » et « topique » désignent ce dont on parle (« aboutness », « à-propos »), soit la définition usuelle en linguistique japonaise de *shudai*. Nous adoptons le terme « thème » mais c'est un choix purement conventionnel.

<sup>3</sup> Les analyses au niveau discursif présentées dans cette étude s'appuient sur la théorie de Charolles, pour qui l'analyse linguistique des discours a pour mission essentielle de décrire les marques relationnelles qui contribuent à conférer la cohésion au propos. A cet effet, il définit comme unité de discours les cadres du discours : « plusieurs propositions apparaissant dans le fil d'un texte entretiennent un même rapport avec un certain critère et sont, de ce fait, regroupables à l'intérieur d'unités que nous appellerons des **cadres**. » (Charolles 1997). Les expressions qui initient ces cadres sont appelées introducteurs du cadre.

## **2.2 Marqueur de fonction**

### *Place, nature lexicale et moyens morpho-lexicaux*

Le rapport entre ces éléments externes et la place initiale est très peu abordé en linguistique japonaise, contrairement au français. En effet, il existe beaucoup de travaux qui parlent de l'ordre des mots dans la phrase japonaise, mais les études se limitent souvent à celles sur la place la plus fréquente de chaque catégorie de mot, sans parler de la différence d'interprétation due à la position d'apparition dans la phrase<sup>4</sup>. On trouve comme étude poussée sur l'ordre des mots celle de Saeki (1998) qui présente non seulement la tendance générale de l'ordre des mots mais aussi les conditions d'inversion de cet ordre « ordinaire » ou « canonique ». Toutefois, l'auteur travaille surtout sur des phénomènes précis liés à certains couples de catégories de mots, et ne cherche pas à associer à une certaine place une fonction particulière.

Dans les travaux classiques, et même encore aujourd'hui, l'intériorité ou extériorité d'un élément semble être considérée comme généralement fixe selon sa nature lexicale, c'est-à-dire sa catégorie grammaticale. C'est le cas des mots d'émotion (*kandô-shi*). Mais le statut des adverbes de phrase est beaucoup moins stable et ils ne jouent pas toujours une fonction extra-prédicative.

Il existe également un autre moyen d'indication, morpho-lexical. Kudo (1997) montre qu'un même adverbe peut être complément du prédicat ou complément de phrase et il analyse cette différence de fonction comme étant réalisée par l'ajout de la particule *mo* qui suit l'adverbe lorsque celui-ci joue la fonction du complément de phrase<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> Il est à noter cependant que des études intéressantes réalisées dans le cadre de la grammaire fonctionnelle, proposent l'analyse du changement des natures informatives des constituants selon leur position (Kuno 1978, Takami 1995).

<sup>5</sup> Beaucoup d'études adoptent cette analyse, voir par exemple (Endo 2007).

*Remise en question des moyens morpho-lexicaux et hypothèse sur le rôle de la position initiale*

Cependant, Kudo montre également un exemple où il considère la particule *mo* comme facultative lorsque l’adverbe est mis en tête :

- (1) *Shinsetsuni (mo) - kare wa - michi wo - teinei ni - oshiete kureta*  
(gentiment ([mo]) - lui [wa] - chemin [wo] - avec soin - m’apprendre)  
« Gentil, il m’a indiqué le chemin avec soin. »

Dans cet exemple, l’adverbe « gentiment » joue la fonction de complément de phrase, mais la particule *mo* entre parenthèses n’est pas indispensable. L’extériorité de l’adverbe est donc ici marquée par son positionnement en place initiale. Dans cet article de Kudo, d’ailleurs, figure un passage laissant entendre l’existence d’une relation non négligeable entre la place et la portée. Cette remarque de Kudo semble confirmer notre hypothèse qui considère la partie initiale de la phrase japonaise comme une place réservée aux éléments qui ne participent pas à la constitution du noyau syntaxique. Cependant, beaucoup de questions restent en suspens. Y a-t-il d’autres types d’éléments – tels que les introducteurs de cadre – qui ne figurent pas dans la classe des éléments externes traités dans la littérature ? Est-il possible de généraliser le rapport entre la place initiale et la fonction externe ? Pour répondre à ces questions, nous avons observé les occurrences réelles des éléments apparaissant dans la position initiale.

**3. Première étude sur corpus : détermination du paradigme des éléments initiaux**

Nous avons examiné des exemples extraits d’un corpus constitué d’articles du journal Yomiuri<sup>6</sup> et de trois œuvres littéraires<sup>7</sup>

---

<sup>6</sup> Articles du journal Yomiuri datés de mai 2006, téléchargés depuis le site.

<sup>7</sup> MURAKAMI, Haruki. *Kaze no uta wo kike*. Kodansha, 1982. TSUTSUI, Yasutaka. *Edipusu no koibito*. Shinchosha, 1977. FUJIWARA, Masahiko. *Wakaki sūgakusha no amerika*. 1953. Le premier a été numérisé par nous-même et les deux derniers sont extraits du CD-ROM : *Shinchō-bunko no 100 satsu*. Shinchosha, 1995.

en collectant environ 150 exemples d'éléments précédant le thème syntaxique explicite.

Après la définition de quelques notions (§ 3.1), nous allons étudier différents éléments observés en position pré-thème. Nous avons bien entendu trouvé des éléments considérés comme externes par les grammaires usuelles : éléments indépendants (§ 3.2), éléments de liaison (§ 3.3), adverbess de phrase et éléments d'évaluation (§ 3.4). Nous avons également rencontré des compléments de lieu ouvrant les cadres spatiaux (§ 3.5), des compléments de temps ouvrant les cadres temporels (§ 3.6), des introducteurs d'autres cadres comme les cadres d'énonciation et le cadre thématique (§ 3.7). Enfin, les compléments argumentaux avec des PC (§ 3.8) sont aussi présents en cette position.

### **3.1 Définitions préliminaires**

Afin de dresser un paradigme des éléments initiaux, nous devons d'abord définir la place initiale de la phrase japonaise. En effet, comme tout élément est susceptible d'être omis dans la phrase japonaise, il n'y a pas d'élément pouvant marquer la frontière de la structure syntaxique centrale (cf. sujet ou terme en *qu-* en français). Nous avons donc posé l'hypothèse suivante : le syntagme en *wa* trace une limite dans la phrase<sup>8</sup>. Nous avons ainsi étudié les éléments initiaux préposés par rapport au thème syntaxique explicite.

On entend ici par thème syntaxique explicite (i) le premier syntagme nominal terminé par la particule *wa* sans aucun marqueur casuel. De ce fait, les syntagmes suivants ne sont pas considérés comme thème syntaxique explicite : (ii) syntagmes en *wa* postérieurs, dès la deuxième occurrence dans la phrase ; (iii) syntagmes introduits par une particule casuelle (PC) suivie de la particule *wa*.

Il est d'usage en linguistique japonaise, depuis Mikami (1953), de distinguer deux types de syntagmes en *wa* : thématique et contrastif. Mikami ne considère comme véritable thème

---

<sup>8</sup> Les autres travaux tels que (Tamba & Terada 1991) reconnaissent également la fonction de la particule *wa* pour le marquage de frontière dans la phrase.

que (i), les autres, (ii) et (iii), produisant surtout un effet de contraste avec une portée plus restreinte que le premier<sup>9</sup>.

Cette considération sur l'effet de contraste produit par *wa* se retrouve également chez (Kuno 1973), qui a eu une très forte influence sur les travaux en linguistique générale, notamment générativistes. Ceux-ci parlent de thèmes contrastifs (*contrastive topics*) et de thèmes non contrastifs (*non-contrastive topics*) (Heycock 2008). À l'opposé, les travaux comme (Teramura 1991) considèrent que la fonction principale de cette particule est la production de l'effet de contraste et que dans certaines conditions elle provoque la thématisation.

L'interprétation des syntagmes en *wa* est ainsi délicate. Mikami (1953) dit : « on a pu confirmer que la distinction de ces deux types était nécessaire<sup>10</sup>, mais on ne peut pas déterminer les conditions qui les différencient ». Si bien que certains travaux, comme ceux de Masuoka (1991) ou de Noda (1998) définissent entre les deux types de *wa* (à savoir thématique et contrastif), un *wa* à bi-usage, en reconnaissant ainsi la continuité de ces deux emplois. Vermeulen (2013), dans la lignée des travaux de Kuno, met l'accent sur l'absence de topicalité de certains syntagmes en *wa* et propose une classification en quatre types dont seulement deux sont considérés comme thématiques.

La définition du thème syntaxique est ainsi un problème très complexe qui dépasse le cadre des présents travaux. Notre définition est donc assez contraignante pour écarter d'éventuelles ambiguïtés. De plus, le thème pouvant être omis comme les autres éléments, cette définition de la place initiale ne permet pas d'extraire les éléments initiaux de manière exhaustive.

Par ailleurs, nous n'avons pas traité de propositions subordonnées adverbiales, celles-ci n'apparaissant que très rarement dans d'autres positions.

---

<sup>9</sup> Pour une étude large sur la particule *wa*, voir par exemple (Hinds *et al.* 1987).

<sup>10</sup> Il existe certaines contraintes syntaxiques différentes telles que seul le *wa* de contraste peut apparaître dans une proposition subordonnée déterminante. Mikami (1963) signale également que, à l'oral, le syntagme en *wa* accentué est contrastif et que le syntagme non accentué est thématique.

### **3.2 Éléments indépendants**

Les *dokuritsu go* (mots indépendants) sont des exemples types des éléments externes dont toutes les grammaires reconnaissent l'extériorité à la structure prédicative. Ce sont des mots d'émotion (interjections), adresse (vocatif, salutation), réponse, présentation d'une chose ou d'un fait. Un exemple de ce type figure dans notre corpus.

### **3.3 Éléments de liaison**

Les mots de liaison (*setsuzoku-go*) établissent le lien avec les phrases précédentes. L'extériorité des éléments de liaison tout comme celle des éléments indépendants, semble être largement reconnue. Dans nos exemples, beaucoup de phrases comportent ces éléments de liaison. Outre les mots classés dans la catégorie des mots de liaison, différentes constructions semblent être employées pour établir une bonne articulation du texte, notamment les mots que Sakuma (1940) regroupe sous le nom de mots agglutinants (*kyūchaku go*). La présence d'éléments démonstratifs anaphoriques dans ces constructions montre qu'elles sont destinées à établir le lien avec la/les phrases précédentes.

### **3.4 Éléments d'évaluation**

Beaucoup de linguistes reconnaissent aujourd'hui l'extériorité des adverbes de phrase. Kudo (1997) travaille sur les adverbes dits d'évaluation (*hyōka-seibun*) dans un cadre plus large et tente d'élucider leur classe syntaxico-sémantique. Ces éléments d'évaluation sont situés en tête. Ils sont indépendants du reste de la phrase et expriment l'évaluation par le locuteur du contenu de la phrase. Ils peuvent être réalisés par des adverbes d'évaluation, mais aussi par des qualificatifs à la forme adverbiale ou par des syntagmes constituant des locutions figées.

- (2) *Saiwaina koto ni - yakyū buin tachi wa - sokoni arawareta no ga - tamatama - nanase to iu - kyōmuka shokuin towaie - shiritsu tebe kōkō zuiitsu no bijin de atta ga tameni - ihen eno kanshin wo sugu ushinatta.*  
(par chance - équipes du club de baseball [wa] - personne apparaissant là [ga] - par hasard - appelé Nanase - bien qu'une employée administrative - être la plus belle femme du lycée privé Tebe [cause] - perdre l'intérêt pour l'événement extraordinaire [passé])

« Par chance, du fait que la personne apparue était par hasard Nanase, employée administrative, mais pourtant la plus belle fille du lycée privé de Tebe, les équipes du club de baseball perdirent tout de suite tout intérêt pour cet événement extraordinaire. » (Tsutsui)

Il s'agit d'un exemple d'élément d'évaluation constitué d'une locution. Les éléments d'évaluation sont des éléments externes par définition. Mais dans cet exemple, si l'élément d'évaluation apparaissait après le thème, sa portée se limiterait à la première proposition de cause et ce qui est « chanceux », serait le fait que la personne étant apparue était Nanase. Le positionnement en tête de l'élément favorise l'interprétation par la portée large, c'est-à-dire une portée sur l'ensemble de la phrase : ce qui est « chanceux », c'est alors le fait que les équipes aient perdu tout intérêt pour l'événement. Cette interprétation correspond mieux au contexte, où Nanase, dotée de pouvoirs psychiques, tente de cacher la nature extrasensorielle de l'événement.

### 3.5 Compléments spatiaux

Dans la phrase française, « un circonstant initial [...] ouvre un champ, crée un monde, qui constitue le cadre de validité de la phrase, le domaine où elle vient se placer » (Le Goffic 2004). Nous constatons le même effet des circonstants initiaux spatio-temporels dans la phrase japonaise<sup>11</sup>.

Il existe en japonais deux PC introduisant des compléments de lieu : les particules *ni* et *de*. Outre ces syntagmes, il existe aussi, bien que l'on en parle peu, des compléments de lieu constitués d'un SN sans particule. Nous avons trouvé dans nos extraits deux exemples de cette construction.

- (3) ***Kaeri michi*** - *boku wa* - *kuruma no naka de* - *totsuzen* - *hajimete* - *détoshita* - *onna no ko no koto wo* – *omoidashita*  
(chemin du retour - moi [wa] - se souvenir tout d'un coup dans l'intérieur de la voiture de la jeune fille avec qui je suis sorti pour la première fois [passé])

<sup>11</sup> Inoue (1982) aborde également le rôle des circonstants initiaux spatio-temporels pour l'installation de la scène. Endo (2007) parle de « *scene-setting function* » pour les syntagmes thématiques en *wa* et pour les compléments initiaux spatio-temporels dans la phrase japonaise. Mais cette fonction y est présentée plutôt comme une propriété du thème et les éléments en question sont interprétés avec un sens d' « *aboutness* ».

*Éléments initiaux dans la phrase japonaise*

« Sur le chemin du retour, je me suis souvenu brusquement dans la voiture de la fille avec qui je suis sorti pour la première fois. » (Murakami)

Dans cet exemple, le SN disloqué en tête *kaeri michi* (chemin du retour) fonctionne, sans particule, comme un adverbe de lieu. Mais, le complément de lieu du prédicat étant plutôt le SN introduit par la PC *de*, « dans la voiture », il semble jouer une fonction proche de celle de l'introducteur du cadre temporel.

Nous n'avons pas trouvé d'exemple avec un syntagme en *de* jouant un rôle de complément de lieu proprement dit, c'est-à-dire un syntagme constitué d'un SN se référant à un lieu suivi de la particule *de*. Il existe en revanche beaucoup d'exemples avec un SN en *de* assurant un rôle du complément spatial dans un sens plus abstrait, désignant non pas un lieu physique mais plutôt un domaine abstrait. Ces éléments sont abondamment utilisés dans le corpus Yomiuri. Ils servent vraisemblablement d'introducteur de cadre spatial abstrait. Considérons l'exemple suivant<sup>12</sup>.

- (4) *Senmonka kaigō de - beigawa wa - 35 no shokuniku shorishisetsu wo taishō ni okonatta saitenken no kekka nado ni kansuru hōkokusho wo setsumei shita*  
(réunion des spécialistes [de] - côté américain [wa] - expliquer le rapport concernant le résultat du contrôle réalisé sur 35 établissements de traitement de viande alimentaire [passé])  
« Lors de la réunion des spécialistes, le côté américain a présenté le rapport concernant le résultat du contrôle réalisé sur 35 établissements de traitement de viande alimentaire. »  
(Yomiuri)

Dans cet exemple – phrase non initiale dans l'article –, les deux éléments, « réunion des spécialistes » et « côté américain », sont des informations déjà données dans le contexte. Mais l'introducteur du cadre, *senmonka kaigō de* (lors de la réunion des spécialistes), s'étend aux trois phrases suivantes, alors que le thème, *beigawa wa* (le côté américain), perd sa fonction de thème à la fin de la phrase. Ainsi cet exemple montre bien

---

<sup>12</sup> L'exemple est légèrement simplifié, pour éviter une complexité superflue, par la suppression des qualificatifs, jugée sans impact sur les relations entre les compléments primaires.

l'extériorité de l'introducteur du cadre, plus forte que le thème, et son rôle d'installation d'un cadre de validité.

### 3.6 Compléments temporels

En japonais, il existe deux types de compléments de temps : les SN à emploi adverbial sans particule et les SN introduits par la PC *ni*. La différence entre ces deux types a suscité un grand intérêt chez les linguistes. Saeki (1998) appelle « mots de plan temporel » les SN temporels nus sans PC et « mots de point temporel » les SN introduits par une PC (SP ci-après). Il constate que les premiers précèdent les seconds et que les SN nus référant à une notion temporelle large ont une portée plus large que les SP qui pointent un moment plus précis, dépassant parfois la frontière des phrases. Ses remarques sont tout à fait cohérentes avec notre hypothèse dans la mesure où les SN introduits par un relateur casuel – éléments bien intégrés dans le réseau des relations syntaxiques – restent auprès du prédicat en fin de phrase alors que les SN nus extra-prédicatifs s'éloignent de ce dernier vers la position initiale et jouent le rôle d'introducteur de cadre.

Tout comme en français, les éléments extra-prédicatifs peuvent apparaître dans une position plus intégrée et leur détachement peut être marqué d'une autre manière. Mais la position initiale reste une place privilégiée et nous avons collecté un grand nombre d'exemples qui valident notre hypothèse selon laquelle les compléments de temps apparaissant à une place antérieure au thème assurent une fonction extra-prédicative, celle d'introducteur du cadre de discours. Les exemples collectés dans cette première étude sont tous des SN temporels nus, tout comme les compléments de lieu décrits précédemment, ce qui va dans le sens de notre hypothèse puisque l'absence de relateur casuel montre justement leur nature moins intégrée, extra-prédicative.

- (5) *Chūsai koro - boku wa - hidoku mukuchina shōnen datta.*  
 (quand (j'étais) petit - moi [wa] - être un garçon parlant  
 extrêmement peu [passé])  
 « Quand j'étais petit, j'étais un garçon qui parlait extrême-  
 ment peu »  
 [...]

### *Eléments initiaux dans la phrase japonaise*

***Jûyon sai ni natta haru*** - *shinjirarenai koto daga* - *marude seki wo kitta yôni* - *boku wa* - *totsuzen shaberi hajimeta*.

(le printemps où j'ai eu 14 ans - c'est incroyable, mais - comme si on ouvrait le barrage - moi [wa] - commencer à parler tout à coup [passé])

« Le printemps où j'ai eu 14 ans, c'était incroyable, mais je commençai, comme si l'on ouvrait un barrage, à parler tout à coup. » (Murakami)

Dans cet exemple tiré du début d'un chapitre de roman, la première phrase commence par un introducteur de cadre qui ouvre un cadre temporel, *chiisai koro* (quand j'étais petit), intégrant plusieurs phrases suivantes qui décrivent ce qui se passait pendant son enfance. Après la description assez longue de cette époque, apparaît la seconde phrase qui change complètement l'arrière-plan par l'installation d'un nouveau cadre instancié par son introducteur, SN détaché en tête, *jûyon sai ni natta haru* (le printemps où j'ai eu 14 ans).

#### **3.7 Eléments ouvrant d'autres types de cadres**

Il existe, notamment dans le corpus Yomiuri, beaucoup de locutions introduisant des SN qui apparaissent avant le thème. Elles semblent servir à introduire différents types de cadres.

(6) ***Dôsho ni yoruto*** - *gôken-kun wa* - *jûshichinichi gogo sanjigoro dôkyûsei yonin to gekô*

(selon la police locale - petit Gôken [wa] - rentrer de l'école avec ses quatre camarades vers 3 heures de l'après-midi le 17 [passé])

« Selon la police locale, le petit Gôken est rentré de l'école avec ses quatre camarades vers 3 heures de l'après-midi le 17. » (Yomiuri)

La locution (ou la particule complexe) *niyoruto* (ou *niyoreba*), traduite en français par « selon », ouvre ce que Charolles (1997) appelle un cadre d'énonciation. Celui-ci crée un univers qui renvoie à un discours tenu par un énonciateur différent de l'auteur du texte. La fermeture du cadre n'est pas aussi claire que dans le cas du cadre temporel que nous venons de voir : il semble s'étendre sur les 6 phrases suivantes, avant que le terme « police » ne soit repris en tant que thème, ou sur les 4 phrases avant l'apparition d'un nouveau thème « police départementale ».

Il en va de même pour la locution *nitsuite*, traduite en français par « à propos de », qui fixe ce que Charolles (1997) désigne par le terme de cadre thématique. Non remplaçable par la particule *wa*, cette locution a une fonction différente de cette particule de thématisation. Mais la discussion sur leur différence dépasse le cadre de la présente étude.

Les compléments en *de* de cause peuvent aussi introduire un cadre, que Charolles (1997) qualifie de domaine qualitatif.

### **3.8 Compléments avec PC**

Nous n'avons pas trouvé d'exemple de complément en *ga* (marqueur nominatif ou sujet) apparaissant avant le thème, mais des exemples avec *wo* (marqueur accusatif ou COD) et d'autres exemples de compléments avec différentes PC en position initiale, y compris la particule *ni*, indiquant non pas le temps mais le destinataire, et la particule *de* indiquant non pas le lieu ou la cause mais le moyen, etc. Il est difficile de considérer les compléments avec une PC, en particulier *ga* ou *wo*, comme extérieurs à la proposition. Prévost (2003) travaille sur le statut des compléments argumentaux en position initiale et elle tente de l'expliquer par la notion de focus. Les arguments en position initiale produisent-ils le même effet de focus dans les phrases japonaises ? Existe-t-il d'éventuelles motivations autres que la focalisation ? Ces nouvelles questions nous ont conduit à réaliser une étude plus spécifique sur les SN introduits par une PC (SP) initiaux.

## **4. Examen des SP initiaux**

Afin de déterminer l'effet exact de la mise en tête des SP argumentaux, nous avons examiné un plus grand nombre d'exemples avec une analyse de leur contexte. Cette étude a été effectuée dans un corpus constitué à partir du *Balanced Corpus of Contemporary Written Japanese* (BCCWJ), le plus grand corpus annoté morphologiquement existant du japonais (104 millions de mots) compilé au *National Institute for Japanese Language and Linguistics* (NINJAL). La compilation d'un sous-corpus d'étude a été réalisée à l'aide du système de recherche *Chunagon*, que

le NINJAL a mis à disposition en ligne<sup>13</sup>. La requête demandant les occurrences de suites constituées d'« une PC précédant un nom introduit par *wa* » a donné 3 676 résultats parmi lesquels nous avons retenu 132 occurrences qui correspondent aux critères pour notre objet d'étude, en particulier à celui du positionnement à la place initiale. Ce nombre restreint de résultats ne signifie nullement que les SP en position initiale sont rares, mais il provient du fait que l'identification automatique des SP initiaux précédant un syntagme thématique est trop complexe pour effectuer une requête sur un corpus démuné d'annotations syntaxiques. Laissons pour l'instant de côté ce problème purement technique, et concentrons-nous sur l'analyse qualitative détaillée des données collectées.

#### **4.1 Types de syntagmes**

*Tableau 1. Nombre d'occurrences par type de syntagme*

PC	<i>ga</i>	<i>wo</i>	<i>de</i>	<i>ni</i>	<i>e</i>	<i>kara</i>
Nb.d'occurrences	2	24	53	44	1	7
Val. normalisée	0,0084	0,0778	<b>0,3989</b>	<b>0,1230</b>	0,0681	<b>0,1537</b>

Le tableau ci-dessus montre le nombre d'occurrences du SP en position initiale selon le type de PC introduisant le SN. La seconde ligne indique les valeurs normalisées selon la fréquence de chaque PC dans l'ensemble du corpus BCCWJ<sup>14</sup> pour prendre en compte leur emploi général. Bien que le nombre restreint de nos échantillons impose la prudence pour l'interprétation, il y a une division assez nette entre les éléments qui se trouvent plus fréquemment à l'initiale : *de*, *ni* et *kara*, et ceux dont la mise en tête de phrase est plus limitée : *ga*, *wo* et *e*. En effet, les premiers sont des particules formant des éléments moins intégrés que ceux formés par les dernières, qui constituent des arguments du prédicat. Les SN introduits par les PC, *ni* et surtout *de*, apparaissant en position initiale sont majoritairement des compléments locatifs, temporels ou de cause qui peuvent être analysés

<sup>13</sup> <https://chunagon.ninjal.ac.jp>

<sup>14</sup> *Table des unités lexicales courtes du « Balanced Corpus of Contemporary Written Japanese » ver. 1.0*, publiée par NINJAL.

comme des introducteurs de cadre comme nous l'avons vu dans la section précédente. La particule *kara* est un marqueur du point de départ (*depuis* ou *à partir de* en français) et les éléments initiaux en *kara* constituent presque tous un circonstant de cause qui ouvre également un cadre de domaine qualitatif. Nous nous concentrons dans ce qui suit non pas sur ces introducteurs de cadre qui confirment notre hypothèse, mais sur les autres compléments argumentaux (y compris les SN en *de/ni/kara* non-cadratifs), peu nombreux, mais qui apparaissent, malgré leur statut intégré, dans cette position caractérisée par le détachement par rapport au prédicat.

#### 4.2 Mise en focus avec effet d'exclusivité

Dans les structures avec complément argumental initial, ce dernier est préposé par rapport au thème et a naturellement une portée plus large qu'un argument du prédicat. Cette construction résulte donc du déplacement d'un élément de portée restreinte vers une position extérieure. Ce déplacement semble être motivé, de même qu'en français, par l'effet de focus.

- (7) *Kôshitsu de tsukawareteiru goryôbokujô de toreta gyûnyû ga - masakohi wa - dômo nigateno yôde - shihan no gyûnyû wo nomareteimasu*

(Lait produit à la ferme impériale que l'on sert à la Maison impériale [ga] – la princesse Masako [wa] - sembler être faible/mauvais - prendre d'autres laits du commerce)

« La princesse Masako, c'est visiblement le lait produit à la ferme impériale servi au Palais qu'elle n'aime pas et elle prend du lait du commerce. »

Dans cet exemple, l'élément en *ga* « lait produit à la ferme impériale » est un argument du prédicat « sembler être faible (pour) » et sa portée se limite à la première proposition alors que le thème « la princesse Masako » porte sur l'ensemble des deux propositions. La focalisation est accompagnée ici d'un effet de contraste. L'élément « lait produit à la ferme impériale » entre en relation avec les membres de son paradigme, présents eux-mêmes dans la proposition suivante, « lait du commerce ».

Toutefois, comme nous l'avons vu plus haut, l'effet de contraste est considéré comme produit, en japonais, par la particule *wa*. Quelle est alors leur différence et de quel type de

contraste s'agit-il exactement ? En effet, la particule *ga* semble produire ici un effet d'exclusivité comme « précisément ce lait, et non pas les autres », tandis que le contraste produit par la particule *wa* dans *X wa P* introduit seulement une présupposition qui dit qu'il existe au moins un autre élément *Y* qui vérifie non *P*. Le même type de remarque sur le contraste produit par *ga* est déjà signalé par Kuno (1972)<sup>15</sup> qui parle d'« *exhaustive listing* ». Chafe (1976) affirme que l'anglais ne dispose pas de moyen pour marquer cet « *exhaustive focus of contrast* » produit par cette particule japonaise<sup>16</sup>.

Le japonais ne disposant pas de moyen morpho-syntaxique particulier dédié à cet effet (comme la structure cli-vée en français), la focalisation est marquée par la proéminence à l'oral. En revanche, à l'écrit, seule la non-thématisation des compléments (construction sans *wa*) peut jouer le rôle d'indicateur. Du fait de cette limite dans la langue écrite, le positionnement en début de phrase d'un complément semble être motivé par le marquage explicite comme focus de cet élément. Sans ce positionnement, l'interprétation de cette valeur informationnelle exacte dépendrait entièrement du contexte.

#### **4.3 Enchaînement discursif**

Les SP argumentaux initiaux possèdent au niveau morpho-syntaxique une particularité qui fait qu'ils contiennent souvent un démonstratif anaphorique. En japonais, qui ne dispose pas de système équivalent aux pronoms personnels, les démonstratifs (nominaux ou adjectivaux) sont une des principales marques de cohésion.

---

<sup>15</sup> D'après Kuno, la distinction entre l'emploi descriptif de la particule *ga* et celui d'énumération exhaustive est signalée pour la première fois par Kuroda dans sa thèse publiée en 1964 : *Generative grammatical studies in the Japanese language*, MIT.

<sup>16</sup> Il est à noter que cette capacité à marquer la focalisation avec effet d'exclusivité n'est pas une propriété spécifique à la particule *ga*, mais que les autres PC la possèdent également, comme par exemple dans la phrase : *kimi to kekkon shitainda* (littéralement, « c'est avec toi que je veux me marier »), qu'on peut paraphraser par la structure : *boku ga kekkon shitaino wa kimida* (littéralement, « la personne avec qui je veux me marier, c'est toi »). On peut aussi trouver la même remarque dans Mikami (1963), mentionne un cas avec le syntagme en *ni*.

- (8) (Contexte : Genhachirô a vu que Sôma, aussitôt qu'il s'est mis en position d'attaque, a planté son sabre dans la poitrine de Kazue.)  
*Sono hayasa ni - genhachirô wa - gakuzen toshita.*  
(cette vitesse [ni] - Genhachirô [wa] - être bouleversé [passé])  
« Genhachirô était bouleversé par sa vitesse »

Dans ces cas aussi, l'effet d'exclusivité est présent dans le sens où il y a une nuance : « c'est précisément<sup>17</sup> par sa vitesse (et non par autre chose) que Genhachirô était bouleversé ».

Le nombre significatif des SP initiaux avec un démonstratif (25 % de l'ensemble des exemples examinés) semble indiquer un autre facteur lié à l'enchaînement discursif. Le démonstratif assurant le lien avec le contexte antérieur fournit également un point de départ pour la phrase, à l'ouverture de laquelle il se trouve.

#### 4.4 Phrases interrogatives totales

Dans les exemples examinés, nous rencontrons aussi des phrases interrogatives totales.

- (9) *Soremade no ninshiki - tsumari "tekitaisaito" toiu kitei wo - tôchûô wa - aratametanoka.*  
(Sa considération habituelle, à savoir sa définition par « site d'opposition » [wo] – le bureau du parti [wa] - avoir rectifié ?)  
« Le bureau du parti a-t-il rectifié sa position habituelle, à savoir sa définition par "site d'opposition" ? »

Le déplacement du complément produit là aussi une focalisation avec un effet d'exclusivité. Mais dans cette construction, il semble également avoir une influence sur la portée de la question. Lorsqu'un SP X précède le thème (c'est-à-dire « X Thème Prédicat »), la réponse par la négative serait uniquement « non P(X) », tandis qu'avec un SP intégré, on pourrait aussi avoir

<sup>17</sup> L'effet contrastif d'« *exhaustive listing* » est traduit souvent par *seulement* ou *uniquement (only)*. Toutefois, le paraphrasage avec *dake (seulement)* donne une phrase ayant un sens plus ou moins différent selon les prédicats. Dans certains cas, comme ici, l'effet de contraste consistant seulement à extraire un élément précis parmi un ensemble de membres, ce paraphrasage est impossible. L'interprétation d'effet d'exclusivité dépend de la valeur lexicale du prédicat ou s'agit-il ici d'un autre type de contraste ? Ce point sera à traiter de manière approfondie dans un autre cadre.

« P(non X) ». L'effet d'exclusivité permet ici de fixer l'argument, d'invalider tout autre possibilité et empêche d'aborder les cas de configuration P(non X).

#### **4.5 Constructions de discours rapporté**

Parmi les SP en *ga*, *wo* et *e*, le nombre d'occurrences des SP en *wo* est largement supérieur aux deux autres. En fait, la plupart de ces occurrences constituent un complément contenant un discours rapporté. En général, c'est principalement la proposition de citation introduite par la particule *to* qui est utilisée pour transmettre un énoncé produit lors d'un acte d'énonciation antérieur. Mais il existe une autre manière permettant de transmettre l'énoncé antérieur, qui consiste en une transformation en SN à l'aide d'un nominalisateur tel que *no* ou *koto* avant de former le complément argumental introduit par la particule *wo*. Ces SP, souvent très longs, apparaissent généralement avant le thème, tout comme les propositions de citation en *to*, que nous n'avons pas pris en compte dans la présente étude car, comme pour les propositions subordonnées adverbiales, elles n'apparaissent que très rarement dans d'autres positions.

#### **5. Effets produits par les SP cadratifs avec et sans *wa* : cas des SN *de* et SN *dewa***

Contrairement à notre hypothèse accordant un rôle d'indication de l'extériorité à la position initiale, Klingler (2003) l'attribue au codage morpho-lexical. En analysant comme des circonstants les constructions en SN suivi de *de/ni*, PC locative, elle considère la faculté d'ouverture du cadre comme donnée par la particule *wa*. En effet, Klingler considère que le SN nu introduit par *wa* fonctionne comme un thème du discours alors que le complément circonstanciel introduit par *wa* ouvre un cadre. Toutefois, après l'examen des exemples cités dans son article, nous défendons l'idée que la particule *wa* apparaissant après une PC sert à marquer, non pas l'ouverture du cadre, mais la mise en contraste comme il est d'usage de la traiter en linguistique japonaise (cf. § 3.1). Ses exemples semblent donc aller au contraire dans le sens de notre hypothèse, qui dit que l'installation du cadre est réalisée par le SP locatif sans *wa* en position initiale, configuration qui n'a pas été prise en compte dans les études de Klingler.

Néanmoins, nous avons effectivement un grand nombre de SP suivi de *wa* également à l'initial. Quelle différence aurait-on entre ces deux constructions initiales ? Comme nous l'avons déjà proposé dans le paragraphe précédent, le SP locatif en position initiale ouvre un cadre spatial, mais de plus lorsqu'il est suivi de *wa*, il ouvre aussi des cadres contrastifs représentant d'autres circonstances (univers parents selon Charolles)<sup>18</sup> et non instanciés qui recevront ou non ultérieurement une étiquette par un introducteur et un ensemble de phrases. Dans la phrase japonaise avec SP *dewa* initial, on ressent bien cette présence d'autres cadres virtuels, mais dans la traduction française, cette différence est implicite. Examinons deux exemples extraits d'un roman de Murakami et de leur traduction française<sup>19</sup>.

- (10) VO: *Genjitsu no sekai dewa - sonoshuno akushidento ga hinpanni okotteiru.*  
(monde ordinaire [de wa] - ce genre d'incident arrive fréquemment)
- (10') VF: **Dans le monde ordinaire** ce genre d'incident arrive fréquemment.
- (11) VO: *Koko dewa - nanimokamo ga sonoteido no wariaide unei sareteiru.*  
(ici [de wa] - tout semblait se passer dans cette proportion)
- (11') VF: **Ici** tout semblait se passer dans cette proportion.

Le contraste produit par la particule *wa* dans la phrase d'origine en japonais n'est pas explicitement marqué dans les traductions françaises. Le français ne dispose pas de marqueur spécifique permettant de distinguer l'introducteur d'un cadre « standard » de celui qui ouvre des cadres contrastifs. Le japonais est probablement une langue qui accorde une grande importance à la

<sup>18</sup> « Préciser qu'une proposition [p] est vérifiée sous une circonstance C [...] donne en effet à entendre [...] qu'elle n'est vraie que sous C [...]. L'installation d'un univers de discours projette [...] ce que nous appelons un ensemble d'univers parents correspondant à l'ensemble des circonstances différentes de C » (Charolles 1997).

<sup>19</sup> Murakami Haruki, *La fin des temps*. Original japonais publié en 1985 par Shinchosha et traduction française publiée en 1992 par les Editions du Seuil. Il est à noter que, pour ces exemples, nous n'avons pas appliqué la règle de la présence du thème dans une position postérieure.

notion de contraste, et elle dispose aujourd'hui d'un ensemble de moyens spécifiques dédiés à cet effet.

De même que la portée du thème est plus grande que l'élément en *wa*-contrastif, le SP cadratif « standard » (à savoir sans *wa*) installe un cadre plus grand que le SP cadratif contrastif. L'apparition d'un SP spatio-temporel cadratif sans *wa* provoque généralement un grand changement d'arrière-scène, si bien que la suppression de *wa* du SP cadratif contrastif qui n'ouvre qu'un sous-cadre, entraîne généralement une phrase difficilement acceptable dans le même contexte. Nous reportons cependant une discussion plus poussée à de futurs travaux.

## **6. Conclusion**

L'étude des éléments initiaux semble confirmer notre hypothèse : en japonais aussi, la partie initiale de la phrase est une place privilégiée pour les éléments qui ne participent pas à la constitution du noyau syntaxique. Cette étude nous a ainsi permis de compléter la liste d'éléments externes, notamment l'ensemble des introducteurs du cadre. Cette propriété de la place initiale n'empêche pas pour autant l'apparition d'autres éléments plus intégrés. Le déplacement des arguments en position initiale est motivé dans la plupart des cas par la focalisation avec effet d'exclusivité. Par ailleurs, nous avons constaté l'existence de deux types de cadres, ordinaire et contrastif, mais nous reportons la discussion plus poussée sur leur différence à de futurs travaux. Nous avons déduit de tous ces constats que le japonais était une langue munie de moyens de marquage de contraste particulièrement développés. Cette particularité du japonais devrait permettre de déterminer plus précisément la nature des effets de contraste et de distinguer différents types de contraste, phénomènes difficiles à saisir dans d'autres langues qui ne disposent pas d'outils d'indication équivalents.

## **Références bibliographiques**

- Chafe W. L. (1976). « Givenness, contrastiveness, definiteness, subject, topic and point of view », in Charles N. Li (éd.) *Subject and topic*. New York : Academic Press, 25-56.

- Charolles M. (1997). « L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces », *Cahier de recherche linguistique* 6 : 1-73.
- Charolles M. (2003). « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase », *Travaux de Linguistique* 47 : 11-51.
- Combettes B. (1998). *Les constructions détachées en français*. Paris : Ophrys.
- Endo Y. (2007). *Locality and information structure : a cartographic approach to Japanese*. Amsterdam : John Benjamins.
- Heycock C. (2008). « Japanese -wa, -ga, and information structure », in Shigeru Miyagawa & Mamoru Saito (éd.) *The Oxford handbook of Japanese linguistics*. Oxford : Oxford University Press, 54-83.
- Hinds J., Maynard S. et Iwasaki S. (éd.) (1987). *Perspectives on topicalization – The case of the Japanese 'WA'*. Amsterdam/Philadelphia : J. Benjamins.
- Inoue K. (1982). « An interface of syntax, semantics, and discourse structures », *Lingua* 57 : 259-300.
- Klingler D. (2003). « Spécificité du dispositif créé par le marqueur wa en japonais comparaison avec le français », *Travaux de linguistique* 2(47) : 163-179.
- Kudo H. (1997). « Hyôka seibun wo megutte [Des éléments d'évaluation] », in Y. Kawabata et Y. Nitta (éd.) *Nihongobunpô-taikeitohôhô [Grammaire japonaise : système et méthode]*, vol. 14. Tokyo : Hitsujishobo, 55-72.
- Kuno S. (1972). « Functional sentence perspective: a case study from Japanese and English », *Linguistic inquiry* 3 : 269-320.
- Kuno S. (1973). *Nihon bunpô kenkyû [Etudes de la grammaire japonaise]*. Tokyo : Taishukan.
- Kuno S. (1978). *Danwa no bunpô [Grammaire du discours]*. Tokyo : Taishukan.
- Le Goffic P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Masuoka T. (1991). *Modariti no bunpô [Grammaire de la modalité]*. Tokyo : Kurishio Publishers.

*Éléments initiaux dans la phrase japonaise*

- Mikami A. (1953). *Gendaigohô josetsu [Introduction de la grammaire contemporaine]*. Tokyo : Toko shoin.
- Mikami A. (1963). *Nihongo no ronri [Logique du japonais]*. Tokyo : Kuroshio Shuppan.
- Noda H. (1998). *Bun no kôzo to kinô kara mita nihongo no shudai [Thème en japonais du point de vue de la structure de la phrase japonaise et les fonctions]*. Thèse de doctorat en linguistique, Université de Tsukuba.
- Prévost S. (2003). « Les compléments spatiaux : Du topique au focus en passant par les cadres », *Travaux de Linguistique* 47 : 51-78.
- Saeki T. (1998). *Yôsetsu nihon-bun no gojun [Ordre des mots en japonais]*. Tokyo : Kuroshio Shuppan.
- Sakuma K. (1940). *Gendai nihongohô no kenkyû [Etudes sur le japonais contemporain]*. Tokyo : Koseikaku.
- Takami K. (1995) *Kinôteki kôbunron niyoru nichi-eigo hikaku [Etudes contrastives anglais-japonais dans le cadre de la syntaxe fonctionnelle]*. Tokyo : Kuroshio.
- Tamba I. et Terada A. (1991). « La phrase japonaise et son double dispositif d'intégration des noms : les particules dites relationnelles et casuelles », *Langages*, 104 : 33-45.
- Teramura H. (1991). *Nihongo no shintakusu to imi [Syntaxe et sémantique du japonais]*, vol. 3. Tokyo : Kuroshio Publishers.
- Vermeulen R. (2013). « On the position of topics in Japanese », *The Linguistic Review* 30 (1) : 117-159.